



1

OCT  
2025

## Communes

### COMMUNE DE CONFIGNON

#### Projet de révision du plan directeur communal (PDCom) complété du plan directeur des chemins pour piétons (PDPCP), de la stratégie d'évolution de la zone 5 (zone villas) de Confignon

### Contexte

L'adoption du plan directeur cantonal 2030 et sa première révision ont déclenché pour les communes l'obligation de réviser leur propre plan directeur afin qu'il soit compatible avec les nouvelles dispositions cantonales. Le plan directeur communal (PDCom) actuel date de 2006 et nécessite une mise à jour face à l'évolution des enjeux d'urbanisation. Il permet également de développer et de favoriser les thématiques en matière de vie communale, environnement et climat, espace non-bati, urbanisation et mobilité. Le plan directeur communal (PDCom) et le plan directeur des chemins pour piétons (PDPCP) ont été élaborés sur la base de 4 axes stratégiques ; rassembler les différentes polarités, développer l'intercommunalité, préserver un équilibre entre ville et campagne et préserver le territoire face à l'urgence climatique. Chaque thématique fait l'objet de fiches de mesures détaillées dans le plan directeur communal. La zone villas (zone 5) représente plus de 15% du territoire communal de Confignon et concentre une grande part d'espaces de qualité pour la biodiversité. A ce titre, la commune a développé une stratégie d'évolution de la zone 5 permettant d'encadrer son développement et fixe les conditions applicables à tout projet de construction.

### Procédure

En application de l'article 10 al. 5 et 6 LaLAT (L 1 30), la commune de Confignon, en collaboration avec le Département du Territoire (DT), engage **une consultation publique de 30 jours, du 1er octobre au 1er novembre 2025** sur les projets de plan directeur communal (PDCom) intégrant le plan directeur des chemins pour piétons, de guide communal de la zone 5 (zones villas). Durant cette période, les documents peuvent être consultés :

**Au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5 rue David-Dufour, 5ème étage, (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h à 16h00), tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : [www.ge.ch/c/plans-en-consultation](http://www.ge.ch/c/plans-en-consultation) ;

**A la Mairie de Confignon**, 2 Promenade des Rêveries, (heures d'ouverture : Lundi, mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 ; Mercredi de 7h30 à 13h00 ; Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.confignon.ch/plansdirecteurs>.

**Deux permanences d'informations sont organisées afin de répondre aux éventuelles questions :**

- Le mercredi 8 octobre, de 18h à 19h30, à la salle du restaurant scolaire de l'Ecole de Cressy
- Le mardi 21 octobre, de 18h à 19h30 à l'arcade du 16 Place de l'Eglise.

Les observations relatives aux projets de plan directeur communal (PDCom), de plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) et sur la stratégie d'évolution de la zone 5 (zone villas) doivent être adressées par écrit avec la mention : « PDCom » à la mairie de Confignon, 2 Promenade des Rêveries, 1282 Confignon ; au plus tard le 1er novembre 2025.